

Le Grand Royal Wôlinak S.E.C.
États financiers
31 mars 2022

Le Grand Royal Wôlinak S.E.C.

Sommaire

Exercice clos le 31 mars 2022

Page

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

États financiers

État des résultats.....	1
État du capital déficitaire des associés.....	2
Bilan.....	3
État des flux de trésorerie.....	4

Notes complémentaires.....	5
----------------------------	---

Renseignements complémentaires.....	11
-------------------------------------	----

Aux associés de
Le Grand Royal Wôlinak S.E.C.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Le Grand Royal Wôlinak S.E.C. (la « Société en commandite »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, du capital déficitaire des associés et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de la Société en commandite, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Le Grand Royal Wôlinak S.E.C. au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Observations

Ces états financiers ont été établis selon les NCECF alors que le référentiel à usage général pour les entreprises publiques est les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les états financiers ont été établis à des fins fiscales et pour le gestionnaire de Le Grand Royal Wôlinak S.E.C. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre conclusion, nous attirons l'attention sur la note complémentaire 2, qui indique que Le Grand Royal Wôlinak S.E.C. a adopté les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé le 1er avril 2021 et que la date de transition était le 14 mai 2020. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 mars 2021 et au 14 mai 2020, et les états des résultats, du capital déficitaire des associés et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2021 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte que celles-ci n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen.

MNP SENCRL, s.r.l.¹

MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Trois-Rivières (Québec)
Le 21 février 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A122666

Le Grand Royal Wôlinak S.E.C.**État des résultats***Exercice clos le 31 mars 2022*

	2022	2021 <i>(non examiné)</i>
Chiffre d'affaires (annexe A)	1 407 788	-
Coût des ventes et des services rendus (annexe B)	1 299 979	3 116
Bénéfice brut (perte brute)	107 809	(3 116)
Frais d'administration et de vente (annexe C)	1 073 306	11 208
Perte d'exploitation	(965 497)	(14 324)
Autres produits et charges		
Gain (perte) sur change	(16 057)	136
Perte nette	(981 554)	(14 188)

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le Grand Royal Wôlinak S.E.C.
État du capital déficitaire des associés
Exercice clos le 31 mars 2022

	Conseil des Abénakis de Wôlinak 99 %	9417-6831 Québec inc. 1 %	2022 Total (non examiné)	2021 Total (non examiné)
Solde au début	(14 046)	(142)	(14 188)	-
Perte nette	(971 738)	(9 816)	(981 554)	(14 188)
Solde à la fin	(985 784)	(9 958)	(995 742)	(14 188)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le Grand Royal Wôlinak S.E.C.

Bilan

31 mars 2022

	2022	2021	Au 14 mai 2020
		(non examiné)	(non examiné)
Actif			
Court terme			
Encaisse	912 340	535 273	-
Débiteurs (note 5)	129 777	235	100
Stocks	130 039	-	-
Frais payés d'avance	97 987	8 595	-
	1 270 143	544 103	100
Immobilisations corporelles (note 6)	11 389 768	2 114 585	-
Actifs incorporels (note 7)	20 988	1 100	-
	12 680 899	2 659 788	100
Passif			
Court terme			
Créditeurs et charges à payer (note 8)	1 916 942	671 694	-
Dépôts de clients	47 163	-	-
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 9)	2 100 000	2 002 182	-
	4 064 105	2 673 876	-
Dette à long terme (note 9)	9 612 436	-	-
	13 676 541	2 673 876	-
Avoir négatif des associés			
Parts	100	100	100
Capital déficitaire	(995 742)	(14 188)	-
	(995 642)	(14 088)	100
	12 680 899	2 659 788	100

Engagements (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom de la société commanditée

9417-6831 Québec inc.

Le Grand Royal Wôlinak S.E.C.**État des flux de trésorerie***Exercice clos le 31 mars 2022*

	2022	2021
		(non examiné)
Activités d'exploitation		
Perte nette	(981 554)	(14 188)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	224 998	893
Amortissement des actifs incorporels	841	100
	(755 715)	(13 195)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation	943 438	662 964
	187 723	649 769
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 500 181)	(2 115 478)
Acquisition d'actifs incorporels	(20 729)	(1 200)
	(9 520 910)	(2 116 678)
Activité de financement		
Produit d'emprunts à long terme	9 710 254	2 002 182
Augmentation de l'encaisse	377 067	535 273
Encaisse au début	535 273	-
Encaisse à la fin	912 340	535 273

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description de l'entreprise

Le Grand Royal Wôlinak S.E.C. est une société en commandite, formée en vertu du Code Civil du Québec le 14 mai 2020, qui opère depuis le 28 février 2022 un centre de divertissement, comprenant un casino.

2. Incidence de l'application initiale des normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé

Les présents états financiers sont les premiers états financiers de la Société en commandite préparés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ci-après appelées « NCECF ». Les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2022 ont été élaborés en conformité avec les NCECF et notamment les dispositions prévues au chapitre 1500, Application initiale des normes, du Manuel de CPA Canada - Comptabilité relatives aux premiers adoptants de ce référentiel comptable. Les méthodes comptables présentées à la note 4 ont été appliquées pour établir les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2022, l'information comparative pour l'exercice clos le 31 mars 2021 et le bilan d'ouverture selon les NCECF au 14 mai 2020.

L'application initiale de ce référentiel n'a eu aucune incidence sur le bilan à la date de transition, le 14 mai 2020, ni sur l'état des résultats pour l'exercice clos le 31 mars 2021. Cependant, l'adoption de ces normes a amené l'ajout d'un état des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

3. États financiers établis dans un but spécifique

Les présents états financiers ont été établis à des fins fiscales et pour le gestionnaire et en conséquence, ils ont un but spécifique.

Les présents états financiers sont destinés exclusivement à la Société en commandite, au gestionnaire et aux autorités fiscales et en conséquence, il est possible qu'ils ne puissent se prêter à un usage autre.

4. Principales méthodes comptables

La Société en commandite applique les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Présentation des états financiers

Le bénéfice net des états financiers de Le Grand Royal Wôlinak S.E.C. ne tient pas compte des impôts qui doivent être acquittés personnellement par le commanditaire et le commandité.

Instruments financiers

Évaluation initiale

La Société en commandite évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Société en commandite qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, mais que la contrepartie transférée l'est, le coût est déterminé selon les modalités de remboursement de cette dernière. Lorsque ni l'instrument financier ni la contrepartie transférée ne sont assortis de modalités de remboursement, le coût correspond à la valeur comptable ou à la valeur d'échange de la contrepartie transférée ou reçue.

4. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

La Société en commandite évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Société en commandite détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Société en commandite détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré dans le cas des matières premières et des fournitures. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Aires asphaltées et stationnement	5 ans
Améliorations locatives	10 à 30 ans
Équipements	4 à 20 ans
Matériel informatique	3 à 10 ans
Matériel roulant	5 ans
Mobilier	5 à 10 ans
Système de surveillance	10 ans

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire et à la période indiquée ci-dessous :

	Période
Plateformes web	5 ans

4. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale afférente aux charges courantes entre dans le calcul du résultat net de l'exercice. La Société a choisi de la comptabiliser en réduction des charges correspondantes.

La Société ne comptabilise que la portion de l'aide gouvernementale qu'elle compte recevoir, à condition qu'elle soit raisonnablement certaine qu'elle s'est conformée et continuera de se conformer à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de cette aide.

Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

La Société en commandite utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les produits tirés de la restauration sont comptabilisés lorsque les produits sont livrés aux clients et les produits de jeux sont comptabilisés quand les parties sont jouées.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables.

5. Débiteurs

	2022	2021	Au 14 mai 2020
		(non examiné)	(non examiné)
Sommes à recevoir de l'État	81 561	135	-
Sommes à recevoir du site de pari en ligne	39 622	-	-
Sommes à recevoir des guichets bancaires	8 494	-	-
Souscription de parts à recevoir	100	100	100
	129 777	235	100

Le Grand Royal Wôlinak S.E.C.
Notes complémentaires
31 mars 2022

6. Immobilisations corporelles

			2022	2021	Au 14 mai 2020
			(non examiné)	(non examiné)	(non examiné)
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Aires asphaltées et stationnement	229 743	18 503	211 240	-	-
Améliorations locatives	9 831 984	132 286	9 699 698	1 954 463	-
Équipements	310 493	10 995	299 498	56 586	-
Matériel informatique	683 677	35 943	647 734	47 162	-
Matériel roulant	13 400	4 243	9 157	12 507	-
Mobilier	233 105	12 964	220 141	-	-
Système de surveillance	313 258	10 958	302 300	43 867	-
	11 615 660	225 892	11 389 768	2 114 585	-

7. Actifs incorporels

			2022	2021	Au 14 mai 2020
			(non examiné)	(non examiné)	(non examiné)
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Plateformes web	21 929	941	20 988	1 100	-

8. Crédoiteurs et charges à payer

			2022	2021	Au 14 mai 2020
			(non examiné)	(non examiné)	(non examiné)
Fournisseurs			1 799 549	593 147	-
Salaires et vacances			63 325	-	-
Frais courus			54 068	78 547	-
			1 916 942	671 694	-

9. Dette à long terme

			2022	2021	Au 14 mai 2020
			(non examiné)	(non examiné)	(non examiné)
Emprunt d'une société privée, sans intérêt ^(a)			5 659 000	859 000	-
Emprunt d'une société en commandite, sans intérêt ^(a)			3 507 782	-	-
Solde à reporter			9 166 782	859 000	-

Le Grand Royal Wôlinak S.E.C.
Notes complémentaires
31 mars 2022

9. Dette à long terme (suite)

	2022	2021	Au 14 mai 2020
Solde reporté	9 166 782	859 000	-
Emprunt d'une fiducie, sans intérêt ^(a)	2 545 654	1 143 182	-
	11 712 436	2 002 182	-
Tranche à court terme de la dette à long terme	2 100 000	2 002 182	-
	9 612 436	-	-

- a) Les emprunts sont remboursables en vertu d'une entente entre la Société en commandite et le gestionnaire à raison de 70 % du bénéfice net réparti entre les différents emprunts jusqu'à ce que les prêts aient un solde combiné de 6 000 000 \$. Par la suite, les emprunts seront remboursables à raison 60 % du bénéfice net réparti entre les différents emprunts.

10. Opérations entre apparentés

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par la Société en commandite avec des apparentés au cours de l'exercice :

	2022	2021 (non examiné)
Salaires et charges sociales		
Commanditaire - Conseil des Abénakis de Wôlinak	70 718	-
Autres charges diverses		
Commanditaire - Conseil des Abénakis de Wôlinak	38 251	4 985

Des dépenses capitalisées aux immobilisations corporelles d'un montant de 247 320 \$ (113 215 \$ en 2021) ont été refacturées par le commanditaire - Conseil des Abénakis de Wôlinak. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

À la fin de l'exercice, les montants dus aux apparentés ou dus par eux sont les suivants :

	2022	2021 (non examiné)	Au 14 mai 2020 (non examiné)
Débiteurs			
Commanditaire - Conseil des Abénakis de Wôlinak	90	90	90
Commandité - 9417-6831 Québec inc.	10	10	10
Créditeurs et charges à payer			
Commanditaire - Conseil des Abénakis de Wôlinak	254 244	118 201	-

11. Instruments financiers

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

La Société en commandite effectue 29 % de ses achats en dollars américains et 4 % de ses achats en Euro. De plus, la Société en commandite effectue 8 % de ses acquisitions d'immobilisations corporelles en dollars américains (3 % en 2021). Par conséquent, certains éléments d'actifs et de passifs sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 mars 2022, les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et convertis en dollars canadiens, sont les suivants :

	Euros €	2022 Dollars américains \$	Euros €	2021 Dollars américains \$
Encaisse	-	242	-	1 833
Comptes fournisseurs	12 971	56 279	-	43 157
Frais courus	6 758	-	-	-

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La Société en commandite est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent la Société en commandite à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société en commandite éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Société en commandite est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses emprunts et de ses créanciers et charges à payer.

12. Engagements

L'engagement pris par la Société en commandite avec le commanditaire - Conseil des Abénakis de Wôlinak en vertu d'une entente exige le versement d'un loyer au commanditaire qui totalise 115 500 \$ en 2023. Par la suite, les versements de loyer à effectuer en vertu de l'entente seront établis en fonction des revenus de l'exercice précédent de la Société en commandite. Le montant de ce loyer pourra varier entre 176 000 \$ et 264 000 \$ par exercice.

L'engagement pris par la Société en commandite avec un gestionnaire en vertu d'une entente exige que le bénéfice net de la Société en commandite soit distribué selon la répartition suivante jusqu'au remboursement des emprunts à long terme :

- a) 70 % du bénéfice net de chaque exercice servira à rembourser les emprunts jusqu'à ce que les emprunts aient un solde combiné de 6 000 000 \$. Par la suite, 60 % du bénéfice net de chaque exercice servira à rembourser les emprunts.
- b) 30 % du bénéfice net de chaque exercice jusqu'à ce que les emprunts aient un solde combiné de 6 000 000 \$ sera versé à 75 % au gestionnaire et 25 % sera versé au commanditaire. Par la suite, 40 % du bénéfice net de chaque exercice sera versé à 75 % au gestionnaire et 25 % sera versé au commanditaire.

Lorsque le prêt du gestionnaire sera remboursé, 75 % du bénéfice net de chaque exercice sera versé au gestionnaire et 25 % du bénéfice net de chaque exercice sera versé au commanditaire.

Le Grand Royal Wôlinak S.E.C.
Renseignements complémentaires
Exercice clos le 31 mars 2022

	2022	2021
Annexe A - Chiffre d'affaires		
Revenus de casino - déduction faite des remises aux joueurs	1 195 673	-
Revenus de restauration	161 559	-
Revenus de jeux en ligne - déduction faite des remises aux joueurs	50 556	-
	1 407 788	-
Annexe B - Coût des ventes et des services rendus		
Achats et fournitures - restauration	206 373	-
Achats et fournitures - casino	42 399	-
	248 772	-
Stocks de clôture	(130 039)	-
	118 733	-
Frais d'exploitation		
Salaires et charges sociales (déduction faite d'une subvention salariale de 49 000 \$; valeur nulle en 2021)	362 409	-
Sous-traitance	206 412	-
Redevances sur machines	199 294	-
Fournitures	94 853	2 956
Amortissement des immobilisations corporelles	94 694	-
Services professionnels	63 610	-
Taxes et permis	61 365	160
Frais pour site internet et licences	59 241	-
Gratuités de jeux	28 544	-
Douane et transport	6 945	-
Réparations et entretien	3 338	-
Amortissement des actifs incorporels	541	-
	1 181 246	3 116
	1 299 979	3 116

Le Grand Royal Wôlinak S.E.C.
Renseignements complémentaires
Exercice clos le 31 mars 2022

2022 **2021**

Annexe C - Frais d'administration et de vente

Salaires et charges sociales	470 201	-
Amortissement des immobilisations corporelles	130 304	893
Frais de déplacement et de représentation	97 227	3 334
Publicité et promotion	86 023	-
Fournitures	85 712	407
Services professionnels	73 994	5 247
Frais de gestion	27 308	-
Assurances	19 960	-
Frais de licences et permis	18 528	-
Énergie	15 638	-
Intérêts et frais bancaires	14 022	1 077
Loyers	13 900	-
Carburants	8 029	-
Télécommunications	7 879	150
Sous-traitance	2 547	-
Frais de livraison	1 734	-
Amortissement des actifs incorporels	300	100
	1 073 306	11 208